

Les Thés DAVIDsTEA annonce ses résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2019

- ➤ Hausse de 52,8 % des ventes tirées du commerce de gros et du commerce électronique
- ➤ Perte d'exploitation de 5,4 M\$ comparativement à une perte de 14,0 M\$
- ➤ BAIIA¹ de 0,2 M\$ comparativement à un BAIIA négatif de 11,9 M\$
- ➤ Flux de trésorerie positifs liés à l'exploitation de 3,1 M\$ comparativement à des flux de trésorerie négatifs de 12,4 M\$
- > Trésorerie nette de 29,7 M\$
- Perte de base et diluée de 0,27 \$ par action

MONTRÉAL, le 17 septembre 2019 — Les Thés DAVIDsTEA Inc. (Nasdaq: DTEA), l'un des premiers marchands de thé en Amérique du Nord, a annoncé ses résultats du deuxième trimestre pour la période terminée le 3 août 2019 (l' « exercice 2019 »). Sauf indication contraire, les résultats de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 reflètent l'adoption de l'IFRS 16, tel que décrit ci-dessous à la rubrique « Adoption de l'IFRS 16 - Contrats de location ». Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

- « Les résultats du deuxième trimestre témoignent de la solide performance de nos canaux du commerce électronique et de gros, avec une croissance combinée de 53 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant le succès de nos récentes initiatives. Près d'un an après le lancement de nos sachets de thé dans les principaux marchés d'alimentation canadien, les ventes continuent de dépasser nos attentes et reflètent la forte demande pour notre marque partout où elle est disponible. De plus, le commerce électronique continue d'être notre canal de distribution qui connaît la croissance la plus rapide à mesure que nous continuons d'améliorer l'engagement de notre clientèle », a déclaré Herschel Segal, fondateur, président exécutif du conseil et chef de la direction intérimaire.
- « Au cours du premier semestre de 2019, nous avons concentré nos efforts afin d'offrir le meilleur thé fin sur le marché à travers tous nos canaux de distribution. Nous avons également rationalisé notre portefeuille de produits pour simplifier et améliorer l'expérience client. Bien que le deuxième trimestre soit généralement le plus affecté par la saisonnalité, nous avons néanmoins maintenu une solide position de trésorerie grâce à des flux de trésorerie positifs liés à l'exploitation, à des niveaux de stocks optimisés et à une réduction des frais de vente, généraux et administratifs », a déclaré Frank Zitella, chef de la direction financière et de l'exploitation.
- « Nous comptons accroître considérablement nos capacités de distribution en gros au cours des prochains mois grâce à la disponibilité des sachets de thé Les Thés DAVIDsTEA dans plus de 2 500 points de vente au détail de tiers au Canada. Nous lancerons également plusieurs collections de thés passionnantes, y compris une nouvelle offre élargie de thé pour le bien-être. Je suis fier de ce que l'équipe de direction a réussi à accomplir et je suis persuadé que nous sommes en bonne position pour la période des Fêtes. Malgré les défis auxquels nous continuons de faire face, nous prenons des mesures tangibles en vue d'un retour à la croissance et à la rentabilité », a conclu M. Zitella.

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2019

La Société a enregistré une perte nette de 7,0 M\$ pour le trimestre, soit une diminution de 3,0 M\$ ou 29,8 % par rapport à une perte de 10,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 3 août 2019, les ventes ont diminué de 2,5 %, ou 1,0 M\$, pour s'établir à 39,2 M\$, comparativement à 40,2 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ventes des canaux du commerce électronique et de gros ont augmenté de 2,8 M\$, ou 52,8 %, principalement en raison d'une plus grande adoption en ligne ainsi que d'une demande accrue provenant du canal des marchés d'alimentation. En contrepartie, les ventes au détail ont diminué de 3,8 M\$ et les ventes comparables des mêmes boutiques ont diminué de 2,9 M\$, ou 9,4 %.

La perte d'exploitation a diminué de 8,6 M\$ pour s'établir à 5,4 M\$. En excluant l'incidence de l'IFRS 16, la perte d'exploitation se serait élevée à 7,4 M\$, soit une diminution de 6,6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par l'absence d'éléments ajustés² encourus au cours du trimestre correspondant de 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse.

² Éléments ajustés liés au coût de cessation d'emploi des membres de la haute direction, à la perte de valeur des immobilisations corporelles, à l'incidence des contrats déficitaires et aux coûts de l'examen stratégique et de la course aux procurations encourus au cours du deuxième trimestre de 2018.

Les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué de 13,1 %, ou 4,1 M\$, pour s'établir à 27,2 M\$ pour le trimestre clos le 3 août 2019 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En excluant l'incidence de l'IFRS 16 pour les trois mois clos le 3 août 2019 et des éléments ajustés encourus au deuxième trimestre de 2018, les frais de vente, généraux et administratifs ajustés ¹ ont diminué de 1,2 M\$ pour les trois mois clos le 3 août 2019, principalement en raison de la baisse des coûts des ventes.

Le BAIIA, qui exclut les éléments sans effet sur la trésorerie ou d'autres éléments de la période courante et des périodes antérieures, s'est établi à 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 3 août 2019, comparativement à un montant négatif de 11,9 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En excluant l'incidence de l'IFRS 16, le BAIIA aurait été négatif de 5,6 M\$, soit une amélioration de 6,3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté¹ pour le trimestre s'est chiffré à 0,4 M\$, comparativement à un BAIIA négatif de 5,6 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En excluant l'incidence de l'IFRS 16 et des éléments ajustés, le BAIIA ajusté a augmenté de 0,1 M\$.

La perte entièrement diluée par action ordinaire s'est établie à 0,27 \$, comparativement à 0,39 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2018. La perte nette ajustée entièrement diluée par action ordinaire¹, qui correspond à la perte nette ajustée¹ divisée par la moyenne pondérée entièrement diluée des actions en circulation, s'est établie à 0,27 \$ par action, contre 0,24 \$ par action pour le même trimestre en 2018.

Au 3 août 2019, la Société avait un solde de trésorerie de 29,7 M\$ et un fonds de roulement de 39,4 M\$. La diminution de la trésorerie au cours du trimestre et du semestre a été de 5,8 M\$ et de 12,3 M\$, soit une amélioration de 8,4 M\$ et de 11,5 M\$ par rapport au trimestre et au semestre de l'exercice précédent, respectivement. Cette amélioration reflète l'accent mis sur l'optimisation du fonds de roulement, les investissements sélectifs en capital et l'évitement des dépenses de cessation d'emploi, ainsi que d'autres dépenses non récurrentes engagées au cours de l'exercice 2018.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 3,1 M\$ pour les trois mois clos le 3 août 2019, par rapport à une utilisation nette de 12,4 M\$ pour les trois mois clos le 4 août 2018. En excluant l'incidence de l'IFRS 16, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 2,7 M\$, soit une amélioration de 9,7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation nette des autres soldes du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie liés à l'exploitation s'est améliorée de 9,1 M\$, principalement en raison d'une diminution de la trésorerie utilisée pour les stocks et le recouvrement des comptes débiteurs, partiellement compensée par une diminution des comptes fournisseurs et autres créditeurs et une augmentation des charges payées d'avance et dépôts.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 5,8 M\$ pour le trimestre clos le 3 août 2019, comparativement à 0,1 M\$ pour le trimestre clos le 4 août 2018. En excluant l'incidence de l'IFRS 16, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement étaient néants.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 3,1 M\$ pour les trois mois clos le 3 août 2019, comparativement à 1,9 M\$ pour les trois mois clos le 4 août 2018. L'augmentation des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement est liée à l'avance sur prêt consentie au cours de la période, partiellement compensée par une diminution des dépenses en immobilisations.

Adoption de l'IFRS 16 - Contrats de location

La Société a adopté l'IFRS 16 - Contrats de location, qui remplace l'IAS 17 - Contrats de location et interprétations connexes, en utilisant l'approche rétrospective modifiée, applicable à la période annuelle ouverte à compter du 3 février 2019. Par conséquent, les résultats de la Société pour le premier semestre de l'exercice 2019 reflètent la comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16. Les chiffres comparatifs du premier semestre de l'exercice 2018 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon IAS 17, Contrats de location. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités du premier semestre de 2019 pour plus de détails sur l'application de la norme IFRS 16.

Convention de prêt

La Société annonce également qu'elle a conclu une convention de prêt garanti avec Oink Oink Candy Inc., faisant affaire sous le nom de « Squish », à titre d'emprunteur, et Placements Mauvais Jours Ltée (« PMJ »), à titre de garant, aux termes de laquelle la Société a accepté de prêter à Squish un montant pouvant atteindre 2,0 M\$. Le prêt porte intérêt, payable mensuellement, à un taux majoré de 1 % par rapport au taux préférentiel de la Banque de Montréal, qui est actuellement de 3,95 %, et est remboursable au plus tard le 31 décembre 2019. PMJ a garanti toutes les obligations de Squish envers Les Thés DAVIDsTEA et, à titre de caution intégrale de la garantie, a consenti une hypothèque mobilière (ou un nantissement) en faveur de la Société sur les actions qu'elle détient dans Les Thés DAVIDsTEA. Squish est une société contrôlée par Sarah Segal, une dirigeante de Les Thés DAVIDsTEA. PMJ, le principal actionnaire de Les Thés DAVIDsTEA, est contrôlé par Herschel Segal, président exécutif du conseil, chef de la direction intérimaire et administrateur de Les Thés DAVIDsTEA. Mme Segal est la fille de M. Segal. La Société et Squish ont déjà conclu une entente de collaboration et de services partagés aux termes de laquelle ils collaborent et partagent divers services et infrastructures.

¹ Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse.

La convention de prêt constitue une opération entre apparentés en vertu du *Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires* dans le cadre d'opérations particulières, mais elle n'est pas assujettie aux exigences d'évaluation officielle et d'approbation des actionnaires minoritaires puisque ni la juste valeur marchande du prêt ni la juste valeur marchande de la contrepartie du prêt ne dépasse 25 % de la capitalisation boursière de Les Thés DAVIDsTEA.

Démission du conseil

La Société annonce que Anne Darche a démissionné à titre de membre du conseil d'administration en raison de contraintes de temps. Le conseil d'administration et la direction tiennent à remercier Mme Darche pour sa précieuse contribution et lui souhaitent le plus grand des succès dans ses projets futurs.

Note

Le présent communiqué doit être lu conjointement avec le rapport de gestion de la Société, qui sera déposé par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.sedar.com et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis au www.sec.gov et sera également disponible dans la section Investisseurs du site Web de la Société au www.davidstea.com/ca_fr/.

Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des mesures financières non conformes aux IFRS, notamment 1) le BAIIA et le BAIIA ajusté, 2) la perte d'exploitation ajustée, 3) les frais de vente, généraux et administratifs ajustés, 4) la perte nette ajustée, 5) la perte entièrement diluée ajustée par action, et 6) les frais de vente, généraux et administratifs ajustés en pourcentage des ventes. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas définies par les IFRS et peuvent différer des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous croyons que ces mesures financières non conformes aux IFRS fournissent aux investisseurs avertis des renseignements utiles sur nos activités passées. Nous présentons ces mesures financières non conformes aux IFRS comme des mesures supplémentaires du rendement parce que nous croyons qu'elles facilitent l'évaluation comparative de notre rendement d'exploitation par rapport à notre rendement en fonction de nos résultats selon les IFRS, tout en isolant les incidences de certains éléments qui varient d'une période à une autre, mais non en remplacement des mesures financières selon les IFRS.

Pour un rapprochement avec les mesures financières IFRS, veuillez consulter la rubrique sur les mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion de notre formulaire 10-Q.

Données financières consolidées résumées

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information relative aux montants par action)

	Pour les trois mois terminés			Pour les 6 mois terminés		
	3 août 2019			3 août 2019		
	3 août 2019	Hors impact d'IFRS 16 (1)	4 août 2018	3 août 2019	Hors impact d'IFRS 16 (1)	4 août 2018
-	(Non vérifiés)					
Ventes	39 167 \$	39 167 \$	40 167 \$	83 432 \$	83 432 \$	85 953 \$
Coût des ventes	17 362	23 161	22 824	35 291	46 913	45 918
Bénéfice brut	21 805	16 006	17 343	48 141	36 519	40 035
Frais de vente, généraux et administratifs	27 237	23 424	31 350	55 946	48 342	55 746
Perte d'exploitation	(5 432)	(7 418)	(14 007)	(7 805)	(11 823)	(15 711)
Charges financières	1 781	_	78	3 608	_	157
Revenus financiers	(195)	(195)	(215)	(386)	(386)	(452)
Récupération de l'impôt sur le revenu	_	_	(3 872)	_		(4 216)
Perte nette	(7 018) \$	(7 223) \$	(9 998) \$	(11 027) \$	(11 437) \$	(11 200) \$
BAIIA ¹	196 \$	(5 603) \$	(11 939) \$	3 338 \$	(8 284) \$	(11 775) \$
Frais de vente, généraux et administratifs ajustés	27 237	23 424	24 642	55 946	48 342	49 760
Perte d'exploitation ajustée	(5 432)	(7 418)	(7 299)	(7 805)	(11 823)	(9 725)
BAIIA ajusté	361	(5 438)	(5 564)	3 630	(7 992)	(5 964)
Perte nette ajustée	(7 018)	(7 223)	(3 290)	(11 027)	(11 437)	(5 214)
Perte entièrement diluée par action ordinaire	(0,27) \$	(0,28) \$	(0,39) \$	(0.42) \$	(0,42) \$	(0,43) \$
Perte après dilution ajustée par action ordinaire	(0,27) \$	(0,28) \$	(0,13) \$	(0,42) \$	(0,42) \$	(0,20) \$
Bénéfice brut en pourcentage des ventes	55,7%	40,9%	43,2%	57,7%	43,8%	46,6%
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des ventes	69,5%	59,8%	78,0%	67,1%	57,9%	64,9%
Frais de vente, généraux et administratifs ajustés en	69,5%	59,8%	61,3%	67,1%	57,9%	57,9%
Nombre de magasin en fin de période	233	233	239	233	233	239
Baisse des ventes de magasins comparables pour la période	(9,4%)	(9,4%)	(14,8%)	(7,7%)	(7,7%)	(10,8%)
Trésorerie provenant (utilisée) dans les activités d'exploitat	3 083 \$	(2 716) \$	(12 438) \$	3 443 \$	(8 179) \$	(19 544) \$
Trésorerie provenant (utilisée) dans les activités de sinance:	(5 799)	(2 /10) \$	74	(11 622)	(81/9) \$	74
Trésorerie affectés aux activités d'investissement	(3 050)	(3 050)	(1 881)		(4 170)	(4 391)
Diminution de la trésorerie pendant la période	(5 766)	(5 766)	(14 245)	(4 170) (12 349)	(12 349)	(23 861)
Trésorerie à la fin de la période	29 725 \$	29 725 \$	39 623 \$	29 725 \$	29 725 \$	39 623 \$
22250000 a m am oo m periooo	23 123 9	23 723 4	27 023 4	27 123 4		22 022 9
				3 août	2 février	4 août
Aux			_	2019	2019	2018
Stocks				27 893 \$	34 353 \$	33 680 \$
Comptes débiteurs				2 140 \$	3 681 \$	3 201 \$

¹ Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains éléments présentés dans ce communiqué de presse contiennent des énoncés prospectifs qui visent à exclure de la sphère de sécurité la responsabilité établie par la Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Ces énoncés prospectifs peuvent généralement être identifiés à l'aide de termes tels que « prévoir », « s'attendre à », « planifier », « pouvoir », « pourrait », « croire », « estimer », « objectif », « projeter » et d'autres termes ayant une signification similaire. Ces énoncés prospectifs portent sur diverses questions, notamment les croyances de la direction au sujet des perspectives de la Société, la stratégie de redressement de la direction, les plans d'investissement dans des initiatives de commercialisation, les changements dans l'offre et la gamme de produits et les plans stratégiques. La Société ne peut garantir aux investisseurs que les développements futurs touchant la Société seront ceux qu'elle a prévus. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces attentes en raison de risques et d'incertitudes, notamment : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, la capacité de la Société à maintenir et à améliorer son image de marque, en particulier dans les nouveaux marchés; la capacité de la Société à être concurrentielle dans la catégorie des thés et boissons de spécialité; la capacité de la Société à étendre et à améliorer ses activités ; les changements au sein de l'équipe de la haute direction de la Société ; les niveaux de fréquentation dans les boutiques où la Société est située ; l'évolution des tendances et des préférences des consommateurs, les fluctuations des taux de change ; la conjoncture économique générale et la confiance des consommateurs ; les lois sur le salaire minimum ; l'importance des premier et deuxième trimestres de l'exercice de la Société pour les résultats d'exploitation de l'exercice complet ; et les autres risques énoncés dans le rapport annuel de la Société sur le formulaire 10-K. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si l'une ou l'autre des hypothèses de la Société s'avère inexacte, les résultats réels de la Société pourraient différer sensiblement de ceux projetés dans ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif fait par la Société dans le présent communiqué n'est valable qu'à la date à laquelle la Société l'a fait. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, de développements futurs ou autrement, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Information sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique sur les résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2019 est prévue pour aujourd'hui, le 17 septembre 2019, à 17 h 00, heure de l'Est. La conférence téléphonique sera transmise en webdiffusion, et il sera possible d'y accéder dans la section « Investisseurs » du site Web de la Société, à www.davidstea.com/ca_fr/. La webdiffusion sera archivée en ligne deux heures après la fin de la conférence et sera disponible pendant un an.

À propos de Les Thés DAVIDSTEA

Les Thés DAVIDsTEA est un important détaillant de thés de spécialité qui offre une vaste gamme de thés en feuilles, de thés préemballés, de sachets de thé et de cadeaux, accessoires, boissons et aliments exclusifs en lien avec le thé dans plus de 230 magasins de détail détenus et exploités par Les Thés DAVIDsTEA au Canada et aux États-Unis ainsi que sur sa plateforme de commerce électronique au www.davidstea.com/ca_fr. Une sélection de produits Les Thés DAVIDsTEA est également présente dans certaines épiceries du Canada grâce à son canal de distribution de gros en pleine croissance. Le siège social de la Société est à Montréal, au Canada.

Personne-ressource pour les investisseurs MaisonBrison Communications Pierre Boucher 514.731.0000 investors@davidstea.com Personne-ressource pour les médias PELICAN PR Lyla Radmanovich 514-845-8763 media@rppelican.ca